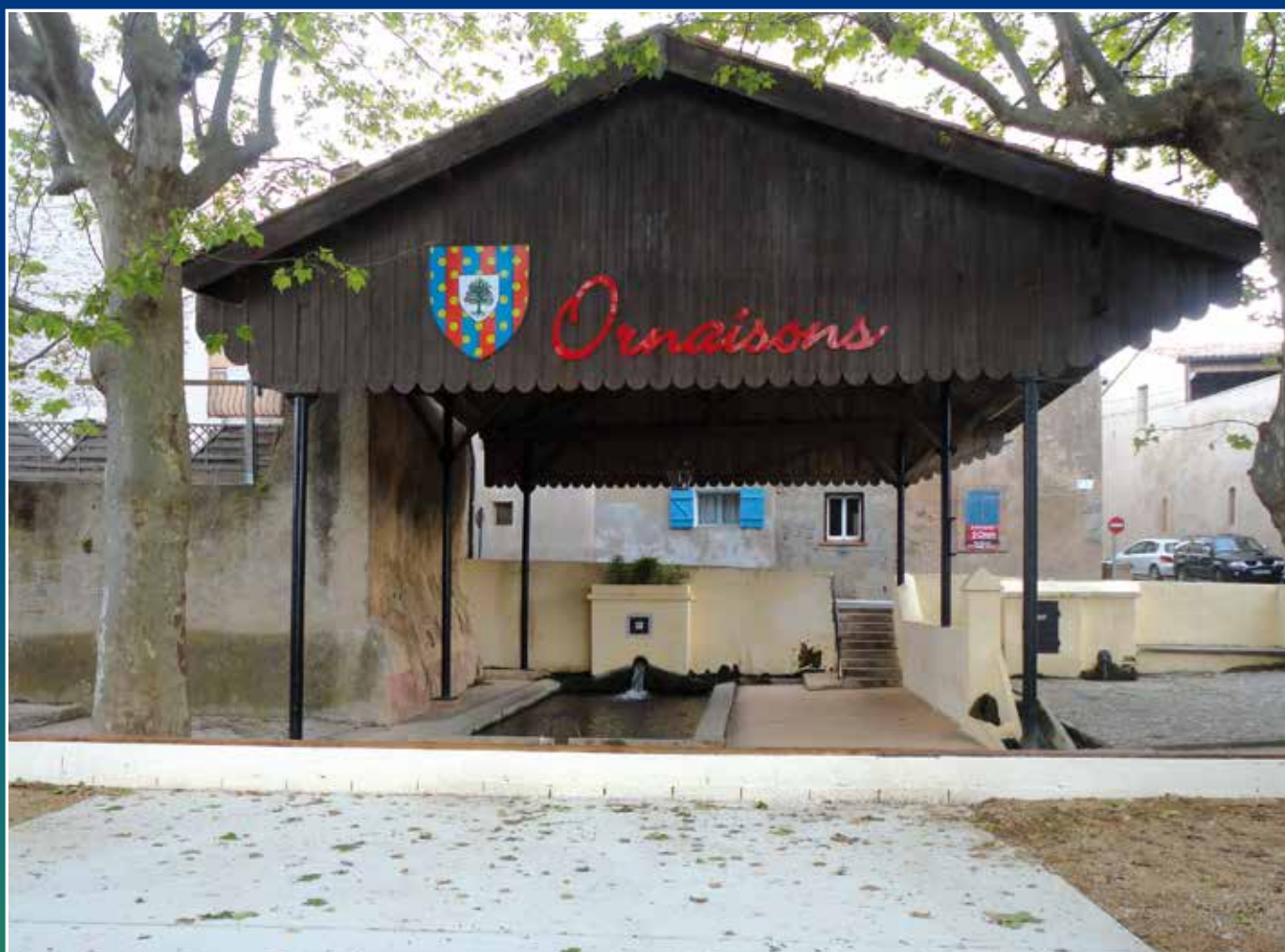
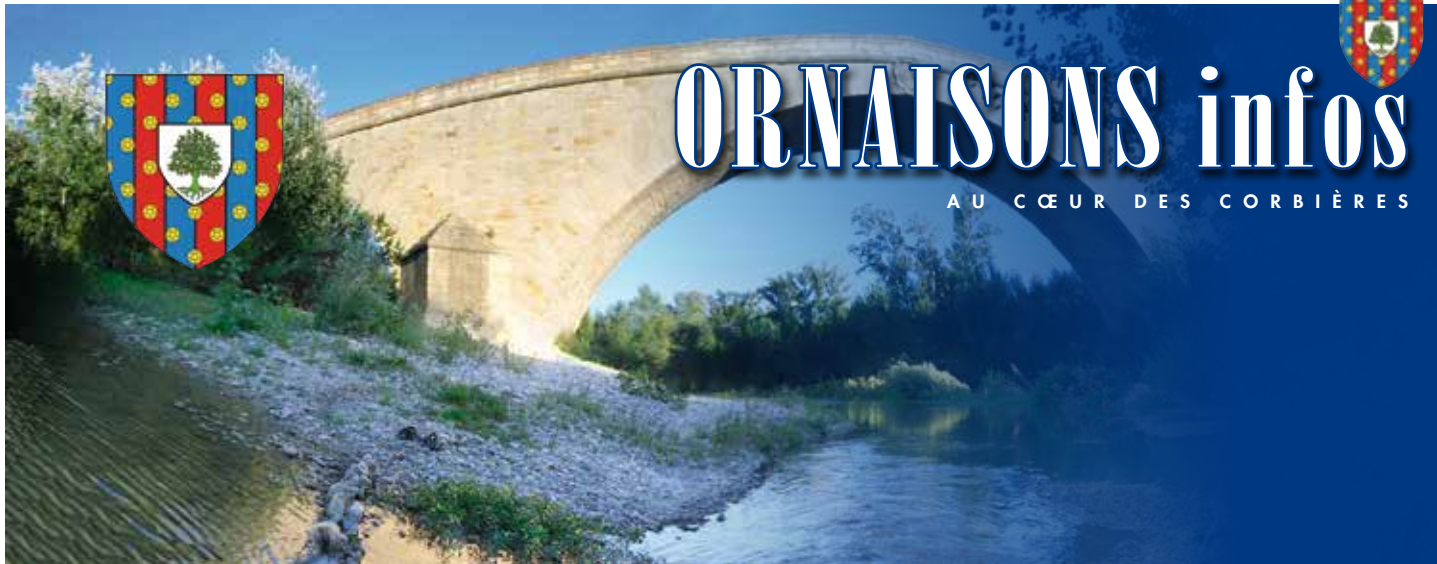




ORNAISONS infos

AU CŒUR DES CORBIÈRES



Le site du lavoir, une réhabilitation au service de tous

JUIN 2016

Bulletin d'informations municipales

INFOS PRATIQUES P2

LE MOT DU MAIRE P3

ACTUALITÉS MUNICIPALES P4

- Budget
- Travaux
- La CCRLCM
- Le réseau d'irrigation sous pression
- L'Art partagé au quotidien
- Matthieu a reçu les félicitations de l'équipe municipale

AGENDA 2016 P16

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES

Mairie tél : 04 68 27 09 77 // fax : 04 68 27 60 78 // mail : ornaisons@wanadoo.fr

Horaires :
 lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 14h et 16h - 18h
 mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 14h et 16h - 18h
 mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 14h et 16h - 18h
 jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 14h et 16h - 18h
 vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 14h et 16h - 17h

Cantine et garderie scolaire - (inscription à la Mairie avant le jeudi de la dernière semaine précédent le mois concerné).

Ecoles tél : 04 68 27 37 58
Horaires : le lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
 et le mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30

Bibliothèque tél : 04 68 27 33 44

Horaires :
 mardi : 14h à 19h
 mercredi : 09h à 12h et de 14h à 19h
 Vendredi : 14h à 19h
 samedi : 15h à 17h

La Poste tél : 04 68 27 36 47
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h30

Déchetterie
Horaires : • Le lundi de 9h à 12h • Le mercredi de 14h à 17h • Le vendredi de 9h à 12h
 • Le samedi de 9h à 12h

Les gravats sont acceptés par le Centre de Valorisation CORBIERES RECYCLAGE sur la D611 (ancienne décharge) à Lézignan-Corbières 06 40 06 10 77 (Services payants).

Le mot du Maire

Ornaisonnais, Ornaisonnaïses,

Au cœur d'une année 2016 riche en réalisations et animations diverses, une journée illustre la vie de notre village, celle du 3 juin.

Ce jour-là en effet, deux événements majeurs ont marqué l'histoire d'Ornaisons ; la célébration des 50 ans de la MJC d'une part, la visite de MM. Jean-Claude Pérez, député, et André Viola, Président du Département de l'Aude, d'autre part.

Les 50 ans de la MJC illustrent la richesse du monde associatif ornaisonnais ; permettez-moi de rendre un nouvel hommage ici à toutes celles et ceux qui s'investissent avec passion et désintéressement. Merci à vous tous de montrer l'exemple de l'engagement citoyen.

Vous lirez dans ce magazine que le budget alloué aux associations, déjà conséquent, a été revu à la hausse ; c'est là le reflet d'une vie locale intense, avec des animations de qualité, qu'elles soient ponctuelles ou proposées tout au long de l'année.



Je veux voir dans la visite de MM. Pérez et Viola un intérêt porté à notre attachement aux valeurs de la République, à notre dynamisme et à nos projets. Parmi ceux-ci, la volonté de l'équipe municipale de développer la démocratie locale et de renforcer la citoyenneté présente un enjeu majeur, l'investissement des citoyens dans la vie publique.

Ce 3 juin 2016 a rendu un bel hommage au Vivre Ensemble, celui qui est si cher à nos cœurs, parce qu'il est une réponse collective aux dangers qui menacent notre démocratie. Cette date-là restera dans la mémoire de notre village.

Bonne lecture et bel été à toutes et à tous !

Gilles Casty,
Maire d'Ornaisons

Bulletin d'informations municipales

Edition

Commune d'Ornaisons - Place Jean Moulin - 11200 ORNAISONS

Tél. 04 68 27 09 77 - Fax 04 68 27 60 78

Mail : contact@ornaissions.net - Site : www.ornaissions.net

Directeur de la publication : M. Gilles Casty

Impression EDITIONS NORSUD Agence de Nîmes

62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert

norsudnimes@gmail.com

Tél. 06 80 44 14 55 - www.editionsnorsud.fr

Finances : le budget primitif 2016

Dans un contexte de baisse des concours financiers de l'Etat pour l'année 2016, notre commune a adopté son budget primitif 2016 lors de séance du Conseil Municipal du 12 avril 2016.

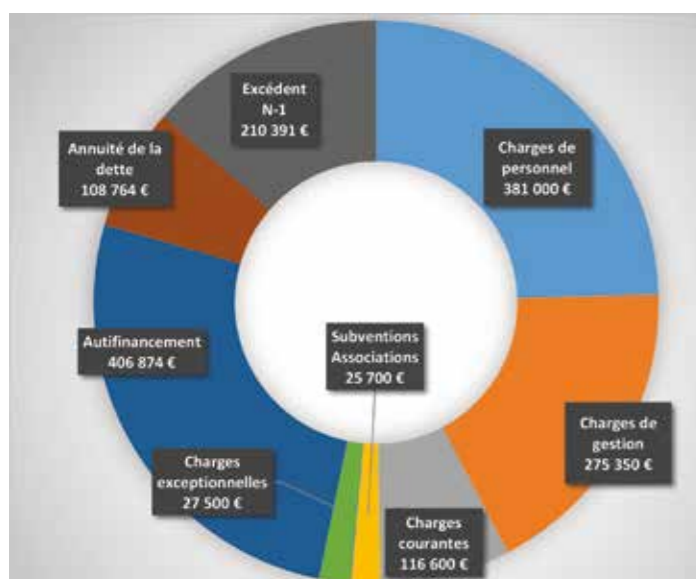
Dans ce budget d'un montant de 2,19 M€, environ 668 000 € sont consacrés aux dépenses d'équipement. Les taux d'imposition des taxes foncières et d'habitation y sont maintenus et d'importantes économies sont réalisées sur les opérations de gestion courante.

Les investissements prévus pour 2016 s'inscrivent dans un programme d'investissements arrêté au début du mandat. Ils visent à renforcer l'attractivité de notre commune, maintenir une activité économique, garantir la qualité des services de proximité et générer des économies de fonctionnement par l'amélioration des équipements et matériels.

Le budget primitif 2016 a été construit :

- => sans hausse des taux de fiscalité
- => sans augmentation des impôts locaux

Structure des dépenses



Les chiffres du budget

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes	500 841 €
Dotations, subventions et participations	280 026 €
Produits des services et ventes diverses	35 200 €
Autres produits de gestion courante	12 000 €
Autres recettes	20 000 €
Produits exceptionnels	220 000 €
Reports N-1	210 391 €
Total	1 278 458 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	33 476 €
Subvention d'investissement reçues	167 600 €
Taxe d'aménagement	10 000 €
Emprunt	298 263 €
Autofinancement dégagé	406 874 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement	668 340 €
Dépenses financières	64 331 €
Report N-1	183 542 €
Total	916 213 €

REPARTITION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Ecole	23 090 €
Voies et réseaux	168 000 €
Sécurité routière	57 000 €
Bâtiments communaux	55 740 €
Création Cabinet Kiné	211 650 €
Projet oenotouristique	20 000 €
Plan Local d'Urbanisme	10 000 €
Acquisition foncière	50 000 €
Culture-Patrimoine	11 425 €
Aménagement cœur du village	33 700 €
Matériel et mobilier	18 015 €
Equipement divers	9 720 €
Total	668 340 €

Travaux

Sécurité routière

Deux nouveaux équipements ont été créés pour limiter la vitesse des véhicules et assurer la sécurité des riverains en agglomération sur la D123 et sur la D224. D'un coût total de 49 100 €, ces installations ont été subventionnées à hauteur de 7 752€ par le Conseil Départemental.



Avenue du Pech Ouest



Avenue des Corbières

Valorisation du patrimoine

Une deuxième tranche de travaux vient de s'achever sur le site du lavoir, laissant place à un lieu toujours plus agréable pour l'organisation de festivités ou pour passer des moments de détente dans un cadre bucolique chargé d'histoire. L'ensemble des travaux réalisés sur ce site est subventionné à hauteur de 20% par le Conseil Régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.





La «Cour Fabre» prend peu à peu une place centrale dans notre cœur de village. Elle permet déjà le stationnement de véhicules ainsi que l'activité d'associations (Les Chiffres et les Lettres, les Anciens Combattants). Demain, c'est une nouvelle activité qui va voir le jour dans ses bâtiments grâce à l'investissement de la municipalité pour la création d'un cabinet de Kinésithérapie. Cet aménagement dont le montant s'élève à 211 650 € bénéficie d'une subvention de 50 400€ octroyée par le département de l'Aude ainsi que d'un soutien financier de 3 500€ au titre de la réserve parlementaire du sénateur Roland Courteau. Il permettra l'activité de 3 praticiens et s'autofinancera par le produit des loyers versés à la commune.

Notre réseau d'assainissement nécessitait une réhabilitation pour lutter contre les eaux parasites, procéder au remplacement des canalisations en bordure d'Aussou et anticiper le transfert vers la nouvelle station d'épuration, équipement indispensable au développement de notre commune. Ces importants travaux, en cours d'achèvement et nécessitant l'installation d'une nouvelle pompe de relevage, représentent un budget de 351 405 €, subventionné à hauteur de 30% par l'Agence de l'Eau et 25% par le Conseil Départemental de l'Aude.



Un nouveau camion pour les services techniques

La commune vient de se doter d'un nouveau camion afin de compléter le parc d'équipement et répondre encore mieux aux besoins. Le choix concerté entre les élus et les agents du service s'est porté sur un Renault Maxity 140. Ce véhicule d'occasion encore sous garantie constructeur a été équipé d'une benne avec hayon élévateur arrière pour un investissement total de 31 000€.



La CCRLCM, une collectivité au plus près du territoire

Ornaisons est une des 52 communes de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois, qui s'étend des rives du Canal du Midi jusqu'aux Hautes Corbières. Notre village y est représenté par M. Gilles Casty, Maire de la commune, et Mme Nicole Authier, adjointe. Mais quels sont les domaines dans lesquels intervient la CCRLCM ?

Le social

La CCRLCM propose, par l'intermédiaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale et des 200 agents qui y sont affectés, des prestations d'aides à domicile, de portage de repas et de téléassistance. Sur Ornaisons, cela représente un total annuel de 8 540 heures pour 2015.

L'économie

Les travaux de la zone d'activité des Corbières, d'intérêt intercommunautaire, viennent de débiter ; cette réalisation, dont le budget prévisionnel total pour 2016 s'élève à 527 879,87€, propose 8 lots pour les entreprises et illustre parfaitement la volonté de soutenir l'activité économique sur notre territoire.

Les travaux

Les services techniques de la CCRLCM sont eux aussi au plus près de notre quotidien ; ils assurent aussi bien certaines études sur des projets de la commune que des travaux comme les récents dispositifs de ralentissement des véhicules avenue du Pech Ouest et des Corbières.



La culture

De nombreux Ornaisonnais, abonnés ou non, fréquentent l'Espace Culturel des Corbières de Ferrals et profitent d'une programmation de qualité destinée à tous. Mais la CCRLCM propose aussi des spectacles dans les communes, comme le magnifique spectacle de cirque « Marée Basse », dont la représentation, donnée récemment au cœur de l'espace Fabre, a enchanté le nombreux public.



L'enfance-jeunesse

Cette compétence concerne doublement Ornaisons puisque la commune accueille et un multi-accueil (la crèche Les Cigalous, avec un versement prévisionnel pour 2015 et 2016 de 86 000€) et un ALSH (Accueil de Loisirs en Corbières et Minervois, avec un versement 2015 et 2016 à hauteur de 46 318 €) ; la CCRLCM organise deux rassemblements annuels des ALSH du territoire et finance totalement les frais de transports de ces structures ; elle prend également en charge les frais de transport pour certains spectacles de la saison culturelle s'adressant au jeune public, ainsi qu'à ceux permettant aux scolaires de se rendre à la manifestation Promaude.

L'éco-environnement

Par l'intermédiaire du SMICTOM, la CCRLCM assure la collecte des ordures ménagères (3 passages hebdomadaires), des colonnes de tri sélectif, du carton, du textile et des encombrants des déchèteries.

Quelques chiffres : en 2015, la CCRLCM a collecté et traité les flux suivants de déchets :

- Ordures ménagères : 302 kg/an/hab (tonnages stables depuis 3 ans)
- Déchets recyclables en colonnes : 55 kg/an/ha (légèrement au-dessus des moyennes régionales et nationales)
- Déchèterie d'Ornaisons jusqu'en septembre 2015 : 44 kg/an/hab
- Textiles usagés : 5 kg/an/hab, soit 6,3 tonnes pour Ornaisons



Le réseau d'irrigation sous pression : une réussite agricole

Vous avez pu observer ces derniers mois des petits abris bétonnés qui ont « poussé » sur certaines parcelles dans la plaine entre Ornaisons et Luc : ce sont des chambres de desserte du nouveau système d'irrigation. Au total, 14 chambres ont été installées et plus de 7 km de réseau creusés.

L'eau pompée dans la nappe à partir de 2 puits nouvellement forés, est amenée sous pression dans chacune de ces chambres, les agriculteurs propriétaires des parcelles aux alentours peuvent, s'ils en ont fait la demande, se brancher pour irriguer au goutte-à-goutte.

Ce projet est mené par l'ASA (Association Syndicale Autorisée) du canal de Luc-Ornaisons. L'objectif est de donner la possibilité d'irriguer avec un **système d'irrigation sous pression** 280ha sur la commune d'Ornaisons, la zone étant située sur la plaine entre Ornaisons et Luc.

Celui ci permet **d'améliorer l'efficacité de l'arrosage tout en limitant le prélèvement de la ressource** : ainsi, en comparaison avec l'ancien système, 300 000m3 de prélèvement sont économisés chaque année sur l'Orbieu au niveau de la prise d'eau du canal.

Le prélèvement d'eau est soumis à la Loi sur L'Eau. Cela induit que, en période sèche, le prélèvement pour usage agricole sera autorisé uniquement si les deux points suivants sont assurés : l'alimentation en eau potable de la commune prioritairement, ainsi qu'un débit minimum dans l'Orbieu dicté par la préfecture.

Au niveau financier, ce projet représente un investissement de 1 200 000€, subventionné à hauteur de 80 % (50 % Europe, 15 % Région LR, 15 % Agence de l'Eau), le reste étant supporté par les adhérents souscripteurs de l'ASA.

Pour la viticulture, l'irrigation sous-pression permet de préserver lors d'années sèches la qualité aromatique de la production en maintenant un **équilibre hydrique de la plante ainsi qu'un niveau de rendement stable**.

Et ce projet permet aussi de faciliter la **diversification agricole**. Ainsi, les maraîchers et arboriculteurs déjà en place sur cette zone voient leur système d'arrosage se moderniser, et d'autres cultures peuvent voir le jour : en 2016, 2500 amandiers répartis sur 10ha ont été plantés par Marc Berthomieu, amandiculteur du village. Nous pourrons goûter ces premières amandes d'ici 3 ans !

Ce projet a déjà permis d'apporter une forte dynamisation sur cette zone à travers de nouvelles plantations, des transactions de parcelles ainsi qu'une diversification agricole réussie.



Le réseau d'irrigation sous pression : une réussite agricole

Venez découvrir tout ceci lors de deux rendez-vous à ne pas manquer :

L'inauguration par l'ASA du réseau sous-pression le lundi 20 juin à 17h à la nouvelle station de pompage (chemin de Saint Louis, derrière le château Saint Louis et les jardins de Biroulet).

Et, dans le cadre des rencontres culturelles « Ornaisons en Eau de l'Affiche », la conférence « L'eau au fil du canal, de Luc à Ornaisons » le vendredi 2 juillet à 18h30 au lavoir, par M. Allary, président de l'ASA du canal de Luc-Ornaisons.

Vous pouvez trouver plus d'information sur le site internet de l'ASA : www.canaldeluc.fr





• **L'Art partagé au quotidien**

Associer les citoyens à la vie de la commune, voilà une des volontés fortes de l'équipe municipale. Pour porter ce projet, une nouvelle commission « **Citoyenneté – Démocratie locale** » a été créée. Dès à présent, nous vous proposons de vous impliquer dans un projet culturel et artistique novateur, aujourd'hui connu sous le nom anglais de crowdfunding (financement participatif).

Le principe est simple : les citoyens et la commune s'associent pour faire l'acquisition d'une œuvre qui devient ainsi propriété de tous. Pour cette première, nous vous proposons l'acquisition de la sculpture mise à disposition par l'Association des Ferronniers Forgerons Audois, dont le siège est à Ornaisons, « **Le Puits de Potentiel** ».

En participant vous aussi au financement de cette sculpture, vous permettrez que celle-ci, déjà installée avenue des Corbières, reste dans notre village. A partir du mois de septembre – nous vous informerons des modalités de participation - vous pourrez vous associer à cette démarche collective qui, nous l'espérons, sera la première étape d'un projet culturel et artistique local partagé par le plus grand nombre.



• **Matthieu a reçu les félicitations de l'équipe municipale**

Bien connu des amateurs de courses motocyclistes, Matthieu LAGRIVE, Ornaisonnais depuis 2006, vient d'être honoré pour avoir remporté au guidon de sa Ninja ZX 10R du team SRC KAWAZAKI la 39ème édition des 24h du Mans.

C'est une grande fierté pour le village d'accueillir un champion capable d'exploits remarquables tels que cette victoire de prestige au Mans ou, entre de nombreuses autres, le championnat du monde d'endurance de 2007.

La victoire ne pouvait échapper à l'équipe qui, à l'occasion de ces 24h du Mans, portait le numéro 11...

Nul doute que de nombreux Ornaisonnais continueront à suivre la carrière de Matthieu LAGRIVE.

Samedi 28 mai 2016 - Réception donnée en l'honneur du 30^{ème} anniversaire des Champions de France - Rugby à XIII - 3^{ème} division Entente USO XIII / FCL - Saison 1985 - 1986





Juin

Samedi 18

Fête de la musique à partir de 19h au Lavoir avec l'Association Musicale Ornaisonnaise.
Petite restauration sur place.

Jeudi 23

12h - repas du « Club des Fontaines » à la Salle polyvalente.

Samedi 25

Fête du rugby, avec l'Amicale des Anciens de l'USO XIII et l'école de rugby.
Tournois à toucher au stade à 14h30. Apéritif dans la cour de l'école à 18h30.
Repas sur le site du Lavoir à 21h00.

Juillet

Vendredi 1^{er}

«Ornaisons en eau de l'affiche». Rencontres artistiques et culturelles au Lavoir.

et Samedi 2

Informations au 04 68 27 09 77.

Samedi 2

19h - 8^{ème} Soirée des Saveurs Ornaisonnaises, place Jean Moulin. Dégustation. Restauration. Animations.

Mercredi 13

19h - Soirée tapas suivi du bal place Jean Moulin.
Retraite aux flambeaux à 21h et feu d'artifice à la salle polyvalente à 22h.

Jeudi 14

9h - concours de pétanque gratuit. Triplette à la mêlée au boulodrome du Lavoir.
11h15 - Dépôt de Gerbe au Monument aux Morts. Apéritif dans la cour de l'école.
16h - jeux pour les enfants.

Vendredi 15

19h - Apéro mousse, restauration rapide suivie d'une soirée dansante, Place Jean Moulin.

Samedi 16

11h à 12h - spectacle « Abrivado » (lâcher de taureaux encadrés par des gardians à cheval),
suivi d'un repas (Gardiane de taureau). Inscriptions en mairie.
17h à 18h - spectacle « Abrivado » suivi d'un apéro et restauration rapide.
22h30 - concert avec l'orchestre «California»

Dimanche 17

7h - vide grenier du Comité des Fêtes, Avenue des Platanes (inscriptions au 06 08 01 59 03)

Vendredi 29

18h30 - « Ornai'songs », festival musical de reprises sur le site du Lavoir. Restauration sur place.

et Samedi 30

Vendredi 29

Lou Salomé, Les Fringues en Boules et WillMax.

Samedi 30

JusTwo, Sins of the Devil, Blacklist et FUZETA.

Août

Samedi 6

19h30 - repas des «Copains du Lavoir», animé par « les Bons Z'enfants », sur le site du Lavoir.
Inscriptions auprès de M^{me} Lydia Amiel (04 68 27 50 30) et de M^{me} Anne-Marie. Molina (04 68 46 09 38).

Vendredi 19

Cinéma en plein air dans la cour de l'école. Film «Discount».

À noter

30 octobre MJC - Course l'Ornaisonnaise.

19 et 20 novembre Comité des fêtes - Fête Locale

31 décembre Comité des fêtes - Réveillon de la Saint-Sylvestre

